

Les Cahiers de droit

Texte introductif

Claude Bisson



Volume 31, numéro 2, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/043020ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/043020ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Bisson, C. (1990). Texte introductif. *Les Cahiers de droit*, 31(2), 523–523.
<https://doi.org/10.7202/043020ar>

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La réforme de la Cour d'appel

Claude Bisson *

La Cour d'appel du Québec a 140 ans d'existence. À ce titre, c'est une institution vénérable qui, au fil des ans, a sans doute acquis des lettres de noblesse. Toutefois, la prolifération et la diversification des affaires qui lui sont soumises, surtout depuis 20 ou 25 ans, et singulièrement au cours des dernières années, lui posent des défis de taille pour la dernière décennie de ce vingtième siècle.

Il était donc approprié que l'Association québécoise de droit comparé choisisse pour thème de son colloque 1989 *Le rôle des tribunaux d'appel et la question d'une Cour suprême du Québec*. Ce n'est que par une réflexion collective que nous aboutirons aux solutions que posent les défis que je viens d'évoquer.

C'est dans l'esprit de la recherche de solutions adéquates qu'ont été pensés et écrits les textes qui suivent, que leurs auteurs ont présentés lors du colloque du 21 septembre 1989. Chacun des quatre conférenciers possède sur le sujet une expérience propre qui assure ainsi la disponibilité de solutions variées et prometteuses.

Grâce à ces textes, les lecteurs des *Cahiers de Droit* auront l'opportunité non seulement de se familiariser avec les problèmes auxquels nous sommes confrontés mais encore cela leur permettra-t-il d'apporter, s'ils le désirent, une contribution éclairée dans notre recherche des solutions. Dans cet esprit, il ne faudrait pas hésiter à nous faire part de toute observation pertinente.

* Juge en chef du Québec.